

GARANTIE LIMITÉ DE 10 ANS SUR LES MOTEURS DE TURIN CANADA

Prendre note qu'il vous faut fournir une preuve datée d'achat originale (facture) afin d'obtenir un service sous garantie.

Deux ans de garantie sur les pièces :

Pendant deux ans à partir de la date d'achat, votre revendeur local fournira gratuitement, des pièces de rechange ou des composants non consommables qui ont eu une défaillance en raison d'un défaut de fabrication. Sous réserve des conditions et restrictions énoncées ci-dessous, votre revendeur local devra, à sa discrétion, réparer ou de remplacer les pièces de ses produits qui se révèlent défectueuses en raison d'un défaut de fabrication. Les pièces réparées ou les produits de remplacement seront fournis par votre revendeur local sur une base d'échange et seront soit neuf ou remise à neuf. Le consommateur est responsable des frais de retour pour tous produit défectueux. Les pièces consommables ne sont pas couvertes par cette garantie, mais sans s'y limiter, les ampoules et les filtres. Garantie additionnelle sur le moteur seulement de huit ans pour accumuler une garantie totale de 10 ans. Cette garantie est applicable sur les moteurs de 600 pcm et plus seulement, cette garantie additionnelle ne couvre pas la main d'œuvre.

Qui est couvert :

Cette garantie est offerte à l'acheteur original pour les produits achetés pour un usage domestique standard.

Cette garantie sera annulée si :

Le produit est endommagé par négligence, une mauvaise installation, un accident, un abus, une catastrophe naturelle, l'alimentation électrique insuffisante ou excessive, les conditions mécaniques ou anomalie environnementale, ou tout démontage non autorisé, une réparation non autorisée, une modification ou le non-respect des instructions d'installation. Lorsque le produit est utilisé à des fins commerciales ou à d'autres fins que celles prévues. Endommagé à cause de mauvaise connexion avec des équipements d'autres fabricants. Réparé ou modifié par une personne autre que les agents autorisés par votre revendeur local. Cette garantie limitée ne s'applique pas à un produit sur lequel les informations d'identification d'origine ont été modifié, effacé ou enlevé, n'a pas été manipulée ou emballée correctement ou a été vendu comme étant de seconde main.

Ne sont pas couverts :

Les pièces consommables comme les ampoules et les filtres. L'usure naturelle de la finition, l'usure due à un mauvais entretien, l'utilisation de produits corrosifs ou abrasifs ou tout autre produit nettoyant non adéquat. Les éclats, les bosses ou les fissures dues à une mauvaise utilisation, dommages de durant le transport, ou une mauvaise installation. Tous dommages causés par accident, un incendie, une inondation ou un acte de Dieu. Le fabricant et / ou distributeur / revendeur n'est pas responsable, et cette garantie ne couvre pas, toute perte de biens ou les coûts associés à l'enlèvement, l'entretien, l'installation, ou de déterminer si la source des problèmes pourrait d'être lié avec ce produit.

Cette garantie est valable dans le pays où l'achat a été fait. Elle n'est pas transférable, elle est offerte seulement au premier acheteur et ne peut être transférée aux acheteurs subséquents. Toute garantie implicite applicable, incluant la garantie de qualité marchande, est limitée à la période couverte décrite ici, débutant à la date d'achat et aucune autre garantie ne s'appliquera autrement.

Pour obtenir le service sous garantie, vous devez communiquer avec le marchand de qui vous avez acheté l'appareil. Veuillez-vous assurer de ses politiques de garantie avant de communiquer avec lui. De façon générale, vous devez inclure les informations d'identification de l'appareil, incluant le numéro de modèle, le numéro de série et une description détaillée des problèmes que vous avez.

Les informations contenues dans ce document peuvent-être changée sans préavis. Contactez votre marchand pour plus d'information.

Tous droits réservés à Turin Canada